

la haye. Un Projet éducatif de territoire (PEDT) est mis en place avec plusieurs collectivités et structures

Le bien-être des écoliers au coeur du projet éducatif

A **L'INSTAR** de [Cherbourg-en-Cotentin](#) qui l'a présenté au début du mois d'octobre, plusieurs communes du Sud-Cotentin se sont rassemblées pour créer un PEDT.

C'est quoi un PEDT ?

Un PEDT (Projet éducatif de territoire) est un outil de collaboration locale qui rassemble les acteurs du territoire intervenant dans le domaine de l'éducation (communes, communauté de communes, écoles, notamment). La finalité du PEDT est de proposer à chaque enfant un parcours éducatif cohérent et de qualité, avant, pendant et après l'école. « Il s'agit d'être complémentaire avec les écoles pour les activités proposées aux enfants sur les temps périscolaires : garderie matin, soir, temps méridien et mercredi », présentent les coordonnateurs Sébastien Herman et Lucy Petit-Etienne.

Qui se mobilise ?

Les maires de la communauté de communes Côte Ouest Centre [Manche](#) sont les porteurs du PEDT car ils ont la compétence scolaire et périscolaire. Treize communes sont concernées car elles disposent d'une école sur leur territoire : [Créances](#), [Feugères](#), [Gorges](#), [La Haye](#), [Lessay](#), [Marchésieux](#), [Montsenelle](#), [Périers](#), [Pirou](#), [Le Plessis-Lastelle](#), [Saint-Germain-sur-Ay](#), [Saint-Martin-d'Aubigny](#) et [Vesly](#). La « com-com » est coordinatrice du dispositif où sont également signataires les associations Familles Rurales de [Marchésieux](#) et la Maison de Pays de Lessay.

Quels objectifs ?

Suite à un PEDT commun validé en avril 2023 par les maires, le dossier a été validé par le Service départemental à la jeunesse, à l'engagement et aux sports (SDJES). Il a quatre objectifs : 1. Tendre vers une cohérence éducative sur tous les temps de vie de l'enfant ; 2. Favoriser l'accessibilité aux activités de loisirs, culturelles et sportives

pour tous ; 3. Développer le bien vivre ensemble et la citoyenneté ; 4. Participer au développement et à l'épanouissement de l'enfant.



Les maires et les partenaires se sont réunis lundi 6 novembre pour travailler sur les objectifs et signer la convention PEDT, confirmant ainsi leur engagement dans ce projet commun.